



## Climate Action Network Canada Réseau action climat Canada

Le 28 juillet 2010

L'Honorable Jean Charest  
Premier ministre du Québec  
Édifice Honoré-Mercier, 3<sup>e</sup> étage  
835, boulevard René-Lévesque Est  
Québec, Québec  
G1A 1B4

Monsieur le Premier ministre et messieurs et madame les Premiers (ère) ministres des provinces et territoires,

Nos organisations membres saluent le rôle de premier plan que bon nombre d'entre vous jouent en matière de lutte aux changements climatiques et de développement des énergies vertes. En observant d'un bout à l'autre du pays, nous constatons qu'il existe dans deux provinces des initiatives impressionnantes pour améliorer l'efficacité énergétique, pour exploiter de nouvelles ressources énergétiques renouvelables et durables, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), pour capter le méthane et pour mettre un prix sur les émissions de carbone. Alors que nous opérons la transition vers une énergie propre, il est de plus en plus clair que nous n'avons pas à choisir entre l'environnement et l'économie – plusieurs provinces récoltent déjà les retombées positives en créations d'emploi dans des secteurs comme les énergies renouvelables et le transport en commun, tout en réduisant leurs émissions de GES.

Le Canada ne peut se permettre de rester derrière alors que le monde s'éloigne des combustibles fossiles polluants pour se tourner vers les énergies propres. Accepter une hausse des émissions de GES pour assurer une prospérité économique est un mythe. Par exemple, entre 1990 et 2008, les provinces du Québec et de l'Alberta ont toutes deux généré une croissance du PIB du Canada de 18 %. Toutefois, les émissions du Québec ont diminué tandis que celles de l'Alberta ont représenté à elles seules plus de la moitié de la hausse des émissions du Canada. L'Ontario a généré 40% de la croissance du PIB, mais est responsable de seulement 10 % de la hausse des émissions. Les politiques qui contribuent à accélérer le développement des énergies renouvelables et qui font payer les pollueurs pour leurs émissions de carbone peuvent créer des conditions permettant aux provinces et aux territoires de profiter de l'essor des énergies propres et de s'attaquer au réchauffement climatique.

La prochaine réunion du Conseil de la fédération, qui aura lieu à Winnipeg, représente une occasion importante de développer et d'améliorer la coopération entre les provinces en matière de climat et d'énergie. En l'absence d'un leadership fédéral fort dans la lutte aux changements climatiques, un effort coordonné et commun entre les gouvernements provinciaux et territoriaux est impératif pour planifier la transition des combustibles fossiles vers une énergie propre.

Cette réunion représente une excellente occasion pour revoir les engagements antérieurs sur les changements climatiques. Par exemple, à Moncton en 2007, les premiers ministres avaient

accepté de produire collectivement 25 000 MW d'énergie renouvelable additionnelle (d'ici 2020) et d'élaborer un outil pour mesurer les émissions de GES. Un an plus tard, à Québec, les premiers ministres des provinces canadiennes avaient accepté d'augmenter l'efficacité énergétique dans tout le Canada de 20 % d'ici 2020, incluant notamment l'amélioration de 25 % d'ici 2011 du Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments du Canada. Il serait bien d'avoir une reddition des comptes transparente de ces engagements afin que les progrès puissent être évalués et que des corrections puissent être apportées au besoin.

La prochaine réunion est également une occasion de souligner que pour combattre le réchauffement climatique, chaque province et territoire doit mettre en place des mesures incitatives musclées pour favoriser le développement à grande échelle de nouvelles énergies renouvelables (énergie éolienne, solaire, etc.), ainsi que des mesures d'économie d'énergie.

Le partage d'expériences entre les provinces et les territoires est bénéfique et nous sommes encouragés par ces efforts dans diverses régions du Canada. Cependant, le temps est venu pour un effort coordonné et une collaboration partout au Canada.

Nous demandons au plus grand nombre de provinces possible d'aller de l'avant, ensemble, pour concevoir des systèmes de réglementation communs. Au même titre qu'un engagement de la Colombie-Britannique et du Manitoba, l'Ontario et le Québec coordonnent leurs efforts pour concevoir un système de plafonnement et d'échange pour les grands émetteurs industriels. Les premiers ministres de l'Est du Canada ont récemment accepté d'examiner une norme pour le carburant à faible teneur en carbone avec les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre. Quelques provinces vont de l'avant pour implanter la norme ÉnerGuide 80 dans leurs codes du bâtiment pour les nouvelles constructions résidentielles. Plus nous développerons ce genre de solutions, plus nous serons efficaces pour créer de nouveaux emplois, améliorer de la qualité de vie et atteindre nos objectifs de réduction des émissions de GES tout en assumant la juste part du Canada dans la lutte aux changements climatiques.

Il existe d'importantes occasions régionales de collaboration pour le développement, et pour le marché interprovincial de nouvelles sources d'énergie renouvelable et durable. Par exemple, les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont récemment annoncé une initiative pour améliorer de façon significative la capacité de leur infrastructure de transmission interprovinciale pour faire progresser le développement de l'énergie renouvelable sur une base régionale. Les provinces peuvent apprendre de la *Loi sur l'énergie verte* de l'Ontario qui génère un nombre record de nouveaux emplois, de nouveaux investissements et d'offres de nouveaux produits et procédés dans le secteur de l'énergie propre du Canada. D'autres provinces pourraient se joindre à des initiatives similaires.

Dans l'optique de développer une collaboration plus étroite en matière de climat et d'énergie, nous vous encourageons à organiser une réunion à la fin de l'automne 2010 ou au début de 2011. Nous croyons qu'une telle synergie contribuerait à renforcer significativement les efforts individuels, provinciaux et territoriaux de lutte aux changements climatiques. Les Canadiennes et les Canadiens bénéficieront de votre collaboration.

La création d'un secrétariat sur l'action climatique provinciale-territoriale serait le dénouement concret de vos délibérations dans le cadre de la réunion spéciale plus tard cette année ou tôt l'an

prochain. La création de cette organisation institutionnelle est un préalable pour le type de collaboration et de leadership provinciaux dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin. Les premiers ministres peuvent tirer profit du potentiel et de la connaissance approfondie disponible au Canada au sujet des conséquences des changements climatiques sur notre pays, sur nos eaux et sur notre population.

Nous vous souhaitons des échanges fructueux lors de votre réunion à Winnipeg et nous espérons que vous prendrez des décisions quant à la mise en place de mesures immédiates et tangibles. Les provinces font des efforts concrets pour lutter contre les changements climatiques et pour élaborer des stratégies pour protéger nos collectivités des conséquences auxquelles nous sommes maintenant confrontés. Les membres du Réseau action climat – Climate Action Network Canada attendent avec impatience le développement d'un effort coordonné et commun à travers le pays.

Bonne chance dans le cadre de cette importante réunion!

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments distingués.



Graham Saul  
Le directeur exécutif du  
Réseau Action Climat Canada – Climate Action Network



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

